



**Municipalité de  
TADOUSSAC**

MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE DANS LE CADRE  
DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

**PROJET DE PARC NATIONAL  
DES DUNES-DE-TADOUSSAC**



Tadoussac  
Le 8 mai 2024

## Mémoire présenté par le Conseil Municipal de Tadoussac

Mai 2024

Notre intention, en présentant ce mémoire, est de retracer l'évolution de ce projet au cours des dernières années, de partager nos aspirations pour l'avenir du Parc national des Dunes-de-Tadoussac et de partager les préoccupations qui sont apparues au cours de nos consultations avec les citoyens.

Nous tenons d'abord à remercier tous les citoyens qui ont participé aux rencontres, aux consultations et à l'évolution de ce projet depuis les années 1980.

L'histoire de ce parc remonte à 1982 lors de la création du Parc Fjord du Saguenay. Le gouvernement avait alors demandé d'inclure les Dunes dans ce grand projet. Des mesures étaient déjà prises à l'époque pour conserver le secteur des Dunes. En 1984, la famille Molson a fait don au gouvernement d'une grande parcelle de terrain. Cette donation était assortie de deux conditions principales. La première était qu'il devait s'agir d'un parc accessible au public et la seconde que tous les résidents de Tadoussac devaient y avoir accès gratuitement.

Au fil des ans, le gouvernement a acquis des terres, mis fin aux intérêts miniers et mis en place d'autres restrictions pour assurer la conservation de la zone. Cependant, en 2013, à la demande de la municipalité, le secteur des Dunes a été retiré du projet plus vaste du Parc Fjord Saguenay afin de permettre des discussions et une planification plus approfondie.

C'est ainsi qu'a débuté un processus de près de dix ans pour nous amener là où nous sommes aujourd'hui. Un comité consultatif, composé de citoyens, de personnes d'affaires et de représentants élus, a été créé en 2014 et, au cours des trois années suivantes, de nombreuses réunions ont été organisées pour examiner les différentes options. Huit options ont été étudiées par le comité et leur travail a été présenté à la communauté en septembre 2017.

Les options explorées étaient :

1. Une annexion du territoire au parc national du Fjord du Saguenay.
2. Aucun parc (Statu quo)

3. Combinaison Parc national et Parc municipal
4. Combinaison Parc national et promoteur OBNL
5. Combinaison Parc national et parc régional
6. Parc municipal pour l'ensemble du territoire visé
7. Acquisition complète des terres par la municipalité de Tadoussac
8. Création d'un parc National de Tadoussac

À la suite de la présentation des avantages et inconvénients découverts par ce groupe, un groupe de consultation régional plus large a été mis en place pour poursuivre l'exploration des options proposées.

Les réunions se sont déroulées sur plusieurs mois en 2020. La consultation des citoyens, incluant la communauté estivale, les réunions avec la communauté régionale élargie et avec les Premières Nations ont fait partie de ce processus. L'objectif de ces réunions était d'approfondir les idées sur la gestion du territoire des Dunes afin d'en assurer la conservation, l'accessibilité et la gestion.

Le groupe de travail, sur la base de ces consultations, a retenu trois options :

1. Pas de parc (statu quo)
2. Combinaison d'un parc national et d'un parc municipal
3. Création d'un Parc National des Dunes

Dans le cadre d'une dernière série de consultations avant de prendre une décision, le ministère a été invité à faire une présentation de ce que pourrait être un parc national des dunes, afin que les décisions soient basées sur des faits et non sur de la fiction. La création d'un parc national des dunes a été retenue comme l'option la mieux adaptée aux objectifs de conservation, d'accessibilité et de gestion de cette zone importante.

Au printemps 2021, le conseil a adopté une résolution unanime pour commencer le travail officiel vers un Parc National des Dunes. Pendant le COVID et au cours des deux années suivantes, une série de réunions exploratoires a été organisée avec la population pour examiner les principales aspirations et les contraintes les plus importantes à prendre en compte. Ces réunions ont été très intenses. Par exemple, la première présentation des organisations du parc comprenait de

nombreux exemples provenant d'autres parcs de la province et du Canada. Les exemples étaient assez extravagants, très modernes et ont été immédiatement identifiés comme inappropriés pour notre environnement. Les citoyens ont très vite défini des principes : le parc doit être intégré à l'histoire et à l'environnement naturel de notre région, avec le moins de développement et d'embellissement possible, le moins de camping que possible et l'accent doit être mis sur la conservation et la protection contre la surutilisation ou la mauvaise utilisation des dunes.

À chaque série de consultations, les citoyens ont offert des suggestions et des idées qui ont façonné le projet tel qu'il a été présenté aux audiences du BAPE. Lors des premières réunions de consultation, nous avons présenté les défis auxquels nous sommes confrontés en gérant nous-mêmes la zone - la surutilisation et la mauvaise utilisation étant en tête de liste des préoccupations.

La gestion de l'invasion estivale de touristes qui veulent à juste titre découvrir cet endroit extraordinaire était une préoccupation majeure, car nous ne disposons pas des ressources nécessaires pour effectuer la surveillance appropriée. De nombreux citoyens ont dit que les Dunes étaient envahies et qu'en l'absence de contrôle, les déchets, les incendies incontrôlés et le camping clandestin faisaient des ravages dans les Dunes.

Nous avons discuté de la circulation, du détournement de l'entrée, des pistes cyclables, de l'histoire et de l'importance de la collecte des myes, de l'histoire des installations hydroélectriques et des fours à chaux, de notre village très accueillant pour les chiens, de l'accès au parc en hiver avec le développement potentiel d'un parc quatre saisons, des possibilités d'emploi, de la pénurie de logements, du triste état du barrage qui se trouve dans le parc, de la protection de la zone de recherche ornithologique, de l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, de la gratuité pour les citoyens de Tadoussac et d'une myriade d'autres questions et inquiétudes.

En tant que Conseil, nous avons été très impressionnés par le travail effectué par le groupe du parc pour comprendre nos préoccupations et y répondre. L'emplacement de l'entrée principale sur la 138, la réduction du nombre d'emplacements de camping au minimum, le déplacement du

stationnement supplémentaire pour éviter toute incursion dans la zone de recherche des oiseaux migrateurs ne sont que quelques-unes des idées directement issues du processus de consultation. Il reste des questions qui devront faire l'objet d'une discussion plus approfondie et d'une résolution des problèmes :

1. Gratuité pour nos citoyens : Nous devons trouver une méthode équitable pour garantir le respect de cette exigence. Nous sommes très heureux que le parc ait déjà offert à d'autres municipalités locales l'option de créer une entente avec lui pour leurs citoyens, comme cela a été fait dans d'autres régions de la province. Cette gratuité pour Tadoussac, qui crée un précédent, est un cadeau que nous apprécions pleinement.

2. Barrage : Avec le développement du Parc, le barrage sera complètement entouré par le terrain du Parc. Il doit être inspecté et entretenu chaque année. L'accès au barrage est difficile et sa maintenance et son entretien sont également difficiles pour nos moyens. Nous continuons à demander que la responsabilité du barrage soit transférée au parc ou au ministère.

3. Chiens : Tadoussac est un village TRÈS accueillant pour les chiens. Il est clair que l'équilibre entre la sécurité pour tous et la liberté d'action pour les chiens sera un problème difficile à résoudre compte tenu des politiques du parc. Il est cependant évident qu'un seul sentier pour les chiens ne suffira pas. Dans un projet riche en précédents, la création d'une section du parc où les chiens peuvent se promener librement avec leurs maîtres sera un ajout exceptionnel.

4. Ramassage des myes : La Côte-Nord est connue pour ses délicieuses myes ramassées sur les plages de la région. Bien qu'il n'y ait pas un grand nombre de personnes qui cherchent des clams, il s'agit d'une pratique historique que nous ne voulons pas perdre. La collecte et le transport des myes nécessiteront notre aide et peut-être un développement plus poussé en tant qu'activité pour maintenir l'histoire de cette pratique vivante.

5. Circulation : il s'agit **d'une préoccupation majeure** pour l'ensemble du village. Nous avons déjà un stationnement limité et un accès restreint au centre du village pour les véhicules récréatifs. L'entrée principale sur la 138 sera absolument essentielle et nous pensons qu'elle doit être mise en place avant l'ouverture du parc - sinon un souvenir de l'ancienne route sera créé et

nous ne pourrions pas faire la transition vers la nouvelle entrée facilement. Cela aura un impact très important sur l'acceptabilité sociale du projet. La navette nous permettra également de mieux contrôler la circulation. Ce sera un élément essentiel dès le jour de l'ouverture. Le conseil souhaite que la navette desserve l'ensemble du village le quai et le camping Tadoussac inclusivement, ce service viendra compenser l'augmentation prévue de l'achalandage et de calmer une des craintes principales des citoyens, ce sera un gain pour Tadoussac.

6. La quatrième saison : Dans presque toutes les consultations, il y a eu des questions ou des suggestions sur la façon dont nous pourrions développer un accès hivernal au parc à l'avenir. Nous apprécions l'ouverture du parc qui nous permet de travailler avec lui pour envisager des pistes de skis et de raquettes pour les mois d'hiver lorsque le parc est fermé. Il s'agirait d'une opportunité intéressante pour nous et pour les visiteurs qui souhaiteraient vivre une expérience hivernale à Tadoussac.

7. Résidents du Parc : Il y a deux résidents permanents et un commerce dans les limites du parc. Tous les moyens possibles doivent être mis en place pour que le commerce ait un accès libre aux routes pour ses camions et que les résidences permanentes soient protégées autant que possible des visiteurs.

8. Piste Cyclable : Depuis près de 20 ans, nous essayons de trouver un financement pour une piste cyclable. Plusieurs études ont été réalisées et nous avons identifié les points dangereux de nos routes qui nous ont empêchés de faire avancer ce projet. Nous avons été très heureux que le parc soit si désireux de commencer ce travail dans les limites du parc et de nous aider à réaliser ce projet. Cela nous aiderait également à atteindre certains de nos objectifs environnementaux liés à la réduction de l'utilisation des voitures.

9. Comité d'harmonisation : la relation presque quotidienne et intime des citoyens avec le secteur des dunes commande qu'un effort particulier soit fait afin d'établir un dialogue efficace entre les autorités du futur parc et les citoyens. Le conseil demande que le comité d'harmonisation soit composé de représentants du conseil municipal, de citoyens non élus et de commerçants, deux de chaque groupe pour un total de 6 personnes nous paraît souhaitable. Nous demandons un calendrier de rencontres qui pour être efficace comporte 3 moments : une

rencontre avant la saison touristique, une au milieu de celle-ci et une autre à la fin. De cette façon les éventuelles problématiques seraient abordées avant de créer trop de mécontentement et des réponses aux questions pourraient être apportées rapidement si nécessaire. Les membres seraient un canal de communication entre la SÉPAQ et Tadoussac pour aider l'arrivée du parc dans notre milieu.

10. Propriété et entretien des routes à l'intérieur du parc : Bien que ces discussions aient commencé, nous devons nous assurer qu'il existe des lignes claires de responsabilité pour l'entretien des routes. La construction de nouvelles routes et l'augmentation du trafic entraîneront une augmentation de l'entretien et des coûts. L'accès des propriétaires aux routes en hiver doit être garanti.

### **EN RÉSUMÉ**

Nous avons passé des années à examiner tous les aspects de ce projet de parc. Nous pensons que c'est une occasion de protéger la région tout en offrant un accès public pour nous, et nos visiteurs. **Tadoussac est la porte d'entrée de la Côte-Nord** et nous croyons fermement que l'ajout du parc amènera des voyageurs dans toute la région. Nous savons que l'impact d'un investissement de 50 millions de dollars dans notre village et dans notre région est considérable. À une époque où nous cherchons à diversifier notre industrie pour assurer la pérennité de notre village, et où la Côte-Nord est considérablement désavantagée, il s'agira d'un important pas en avant pour nous tous.

Nous espérons des gains économiques pour la communauté en termes d'emplois au sein du système de parcs, de membres du personnel permanent rejoignant notre communauté et de visiteurs utilisant nos restaurants et nos installations. Nous sommes également convaincus que le travail que nous avons effectué avec l'équipe du parc garantira que ce parc sera développé avec un sentiment de bien-être pour notre population. L'accent mis sur des structures simples en bois, un minimum de camping, un minimum de sentiers bien entretenus et la conservation de la nature garantiront un environnement calme et paisible qui sera respecté par ceux qui viendront le visiter.

C'est notre rôle, en tant qu'élus, de regarder vers l'avenir et de trouver le meilleur équilibre entre nos préoccupations, nos besoins, les implications régionales, les implications environnementales et la responsabilité que nous avons à l'égard de ces dunes majestueuses.

Nos familles ont travaillé et joué dans cette région depuis de nombreuses générations et, bien que nous ne soyons pas propriétaires des Dunes, nous les avons toujours connues et entretenues comme si nous en étions les propriétaires. Notre relation et notre lien avec ces dunes sont profonds et nous sommes convaincus que le Parc national des dunes est la meilleure option pour atteindre nos objectifs et nous sommes unanimement favorables à ce projet.

**Les membres du Conseil municipal de Tadoussac**

Monsieur Richard Therrien, maire

Madame Jane Chambers Evans, conseillère

Madame Mireille Pineault, conseillère,

Madame Johanne Savard, conseillère

Madame Stéphanie Tremblay, conseillère

Monsieur Dany Tremblay, conseiller

Monsieur Guy Therrien, conseiller